



PROJET SPORTIF FÉDÉRAL





SOMMAIRE

| | | | |
|--|------|--|------|
| 1. ÉDITO DU PRÉSIDENT | P.3 | 7. LE PLAN SANTÉ | P.15 |
| 2. ÉTAT DES LIEUX | P.4 | 7.1. Promouvoir les échecs comme outil thérapeutique | |
| 3. LE PROJET FÉDÉRAL | P.3 | 7.2. Promouvoir les échecs comme outil de prévention | |
| 4. LE PLAN SCOLAIRE | P.4 | 7.3. Surveiller la santé de notre élite nationale | |
| 4.1. Favoriser le développement du jeu d'échecs en temps scolaire | | 7.4 Diffuser une culture d'ouverture dans le domaine de la Santé | |
| 4.2. Etendre la pratique du jeu d'échecs en temps périscolaire et extrascolaire | | 7.5 Prévenir les conduites dopantes | |
| 4.3. Créer des passerelles entre le sport scolaire et le sport associatif | | 8. LE PLAN ESPACES PUBLICS ET NOUVEAUX PUBLICS | P.19 |
| 5. LE PLAN DE FÉMINISATION | P.9 | 8.1. Participer aux événements sportifs nationaux | |
| 5.1. Développement de la pratique féminine | | 8.2. Développer un pôle animation | |
| 5.2. Féminisation et sensibilisation des instances dirigeantes | | 8.3. Occuper l'espace public urbain | |
| 5.3. Féminisation des fonctions d'arbitrage et d'encadrement technique | | 8.4. Accompagner la pratique digitale | |
| 5.4. Promouvoir et accroître la réussite des femmes dans le haut niveau | | 9. LEVIERS | P.24 |
| 6. LE PLAN HANDICAP | P.12 | 9.1. Formation et emploi | |
| 6.1. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la pratique de notre sport | | 9.2. Services et digitalisation | |
| 6.2. Développer le jeu d'échecs pour les personnes en situation de handicap | | 9.3. Gouvernance fédérale et Organes Déconcentrés | |
| 6.3. Augmenter la compétence et la connaissance des dirigeants et encadrants auprès du public concerné | | | |



1 • ÉDITO DU PRÉSIDENT



2020-2024, c'est le temps d'un cycle sportif qui mènera la France - pour la première fois depuis un siècle - à accueillir les Jeux Olympiques d'été. C'est le temps qu'une nation se donne pour créer une dynamique sportive vers le succès. Il n'est pas de pays organisateur qui n'utilise ce temps pour développer la pratique sportive partout sur son territoire.

Quatre ans, c'est donc le temps que l'Agence Nationale du Sport donne à chaque fédération, pour convertir notre société à la pratique sportive. C'est donc le temps dont la Fédération Française des Échecs dispose, pour diffuser la pratique de notre discipline sur tous les territoires que nous pouvons atteindre. Et c'est à chacune des composantes de notre fédération de s'emparer de cette dynamique : Ligues, Comités départementaux, Clubs, Joueurs, Bénévoles. Nous devons tous être porteurs de cet élan olympique.

Quel enjeu cela représente-t-il ? Celui du développement de notre discipline, au-delà du cercle intime et chaleureux de nos clubs, pour que chaque échiquier présent dans les foyers français soit l'occasion de jouer, pour que chaque amateur puisse, s'il en a le désir, pousser la porte d'un club, d'une maison familiale, d'une association de quartier, et joue !

Cinq axes de développement s'ouvrent à nous, que nous déclinerons en autant de plans : Scolaires, Féminisation, Handicap, Santé, Espaces publics. Ces cinq plans ont

des points communs, comme des traits d'union entre les actions qui les composent :

- Ils prolongent des actions amorcées par la fédération et ses acteurs : depuis des décennies nous sommes présents dans les écoles et le périscolaire, alors que certains clubs ont tissé des liens déjà anciens avec des structures hospitalières ou sociales. Ces actions nous ont donné légitimité pour de nouveaux partenariats avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère des Sports, ceux de la Justice et de la Santé, et bien sûr les collectivités locales, sur tout le territoire.
- Ils créent une passerelle entre la société et la pratique sportive : les compétitions scolaires se multiplient, du primaire à l'enseignement supérieur, en partenariat avec l'UNSS. Notre élite nationale donne à nos jeunes des modèles à suivre, et les emmènent aux premières places internationales. Nos représentants handisports brillent dans les compétitions nationales et internationales.
- Ils témoignent de nos valeurs et des vertus de notre discipline : comme « Smart Girls », en faveur des jeunes filles, notre travail dans les classes « Ulis » ou en centres médicaux, auprès d'enfants porteurs de troubles du neurodéveloppement qui bénéficient des apports cognitifs et sociaux du jeu d'échecs.
- Ils nous permettent enfin d'assumer notre responsabilité sociétale : en installant et animant des tables de jeux dans

des espaces urbains, en intervenant en Ehpad auprès de personnes souffrant de maladies neurodégénératives, en luttant pour une plus grande présence de la femme dans le sport, en créant du lien entre les personnes parfois isolées ou enfermées dans une pratique digitale excessive, nous contribuerons à répondre aux besoins de notre société.

La mise en œuvre de ces plans suppose 3 choses, comme autant de leviers qui donneront à notre fédération une place de choix dans le paysage du sport français :

- Une fédération est forte de ses organes déconcentrés : ligues et comités. Si notre projet fédéral est construit pour les clubs, pour les aider à se développer, c'est aux ligues et comités de les accompagner dans ce cheminement. Le travail bénévole, désintéressé et courageux des élus de ces instances est vital pour coordonner, soutenir et fédérer les actions des clubs. Leur rôle est aussi de recenser, évaluer et valoriser les actions de chaque club, auprès des élus locaux, permettant également à la fédération de s'affirmer au niveau national.
- Une fédération est forte de ses formateurs. La mise en place de nos plans fédéraux suppose de disposer de ressources humaines compétentes. Nous devons renforcer notre offre, la structurer, l'ouvrir sur un référentiel de compétences à la hauteur des enjeux sociétaux. C'est une opportunité pour de nombreux pratiquants de s'investir



tir dans de nouveaux secteurs, parfois jusqu'à la professionnalisation.

- L'avènement d'une société numérique induit un choc sociétal qui n'épargne pas les fédérations sportives. Mais là où certaines disciplines ont à lutter contre une concurrence en ligne, nous pouvons trouver un atout de développement, un levier pour conquérir de nouveaux publics et les amener dans les clubs. Cette digitalisation est aussi un levier pour la mise en œuvre de notre plan fédéral. Elle supposera sans aucun doute de faire évoluer nos pratiques, et de moderniser notre système d'information.

En suivant ces axes, en actionnant ces leviers, nous renforcerons notre fédération et intégrerons durablement le champ sociétal. Ce défi est possible à relever, avec l'aide de tous les membres et bénévoles de notre fédération. Merci à vous, qui constituez les forces opérationnelles. Vous seuls pouvez faire évoluer votre fédération et votre sport. C'est grâce à vous que nous pouvons affirmer : Gens Una Sumus !

Bachar Kouatly

2 • ÉTAT DES LIEUX

La Fédération Française des Échecs (FFE) dispose d'atouts uniques pour assurer le développement des échecs en France, jusqu'à l'horizon 2024 :



Une diffusion large et universelle, qui touche 6 millions de pratiquants amateurs partout dans l'hexagone, dans toutes les couches de la société française. L'initiation est déjà acquise !



Des points d'excellence dans le secteur de l'arbitrage et du développement scolaire, avec une reconnaissance jusque dans les instances de la Fédération Internationale Des Échecs (FIDE).



Une pratique sportive ne nécessitant aucune infrastructure coûteuse, permettant son déploiement partout sur le territoire.

Ces atouts doivent nous permettre de lever les freins identifiés à une diffusion plus large de notre discipline :



Pratiqué dans le monde entier, traversant les barrières sociales, culturelles et générationnelles, le jeu d'échecs fait tomber toutes les frontières. A nous **d'utiliser cette universalité pour changer l'image de complexité et d'élitisme** qui l'associe injustement aux seules compétences mathématiques avancées dans l'esprit de nombreux parents.

Durant ses deux millénaires d'existence, le jeu a su se renouveler. Nous devons puiser dans cette histoire, pour relever les défis d'aujourd'hui : poursuivre la diffusion de la pratique du jeu dans un **contexte de sur-médiatisation des disciplines olympiques, de concurrence de nouveaux sports**, ceci malgré les **faibles ressources de notre fédération**.



Enfin, et ce n'est pas le moindre des défis qui se présentent à nous, les échecs sont devenus un e-sport. Chaque jour, plusieurs millions de parties se jouent en dehors des clubs traditionnels. Dès lors, **les nouvelles technologies métamorphosent les relations entre les protagonistes du jeu** : des acteurs commerciaux proposent des offres diversifiées de jeu et d'apprentissage, les réseaux sociaux facilitent les rencontres entre les amateurs, les nouveaux médias assurent la diffusion de cours en ligne ou de compétitions en direct, les logiciels et bases de données donnent à chacun des ressources pour progresser en autonomie.

Ces transformations sont à la fois une menace pour nos clubs, et un vecteur de massification de la pratique du jeu, qui peut inversement nous amener de nouveaux publics !



3 • LE PROJET FÉDÉRAL

Qu'il soit citadin ou rural, constitué de quelques joueurs amateurs ou de dizaines de compétiteurs aguerris, de jeunes ou de moins jeunes, chaque club porte localement nos valeurs. Mais tous connaissent des difficultés de financement, de développement, ou simplement de renouvellement de ses membres. Le modèle des clubs est fragile ; il ne tient parfois plus que par les compétitions fédérales, les interclubs par équipe, et l'initiation des jeunes dont la majorité ne renouvellent pas leur première licence, s'ils n'ont pas découvert un certain niveau de compétition sportive.

Le projet fédéral 2020-2024 doit répondre à ces difficultés des clubs :

- En poursuivant et **consolidant les actions fédérales actuelles**, au service des clubs.
- En proposant des **pratiques novatrices de diffusion du jeu d'échecs** au-delà du périmètre restreint du club, qui ont une plus-value sociale et financière.

La FFE a défini 5 axes de développement de cette nouvelle dynamique :



Mais toute politique fédérale a besoin de moyens d'actions pour atteindre ses objectifs. Il y en a trois :



Les **organes déconcentrés** dotés de nouvelles missions



La réforme du **système de formation fédéral**



La **modernisation du système d'information fédéral**, au service de la **digitalisation des clubs**.

Chacun des 5 plans aura donc un impact sur notre organisation, sur la formation et sur la digitalisation de la fédération

4 • LE PLAN SCOLAIRE

« D'habitude c'est dur alors que là, tu as juste à bouger des pions et ça fait comme des maths ! »

C'est la remarque d'un enfant de primaire quand il parle du projet Échecs et Maths mené dans la Vienne en 2019. Le challenge était simple : utiliser le jeu d'échecs pour développer les compétences des élèves, concernant la géométrie, la résolution de problèmes, et la stratégie.

La rectrice témoigne : **« À travers cette approche ludique, on peut travailler des compétences cognitives fortes en mathématiques, en favorisant la concentration des élèves, ce qui est une compétence essentielle. »**

Le secteur scolaire est l'un des secteurs d'excellence de notre fédération. A l'image de l'enseignement scolaire qui sait s'adapter aux spécificités du territoire et des publics, nos actions sont à dessein nombreuses et protéiformes :

- dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire
- de la maternelle à l'enseignement supérieur
- dans des classes traditionnelles ou adaptées (Ulis)
- dans une pratique ludique ou de compétition sportive
- sur le territoire local, national ou international
- dans le monde réel ou virtuel

Les programmes et partenariats déjà en place dans ce domaine, sollicitent clubs, comités, ligues, fédération, écoles, collèges, lycées, universités, associations et institutionnels du sport scolaire (UNSS et USEP).

Du fait de la richesse de ces actions, notre plan scolaire 2020-2024 s'inscrit nécessairement dans la continuité. Nous devons renforcer les liens entre le milieu scolaire et le secteur compétition, en impliquant davantage de clubs dans les événements déjà en place, et en promouvant l'activité échiquéenne au niveau de l'Éducation nationale.



Notre objectif est triple :

- Favoriser le développement du jeu d'échecs en temps scolaire
- Étendre la pratique du jeu d'échecs en temps périscolaire et extrascolaire
- Créer des passerelles entre le sport scolaire et le sport associatif

Cette stratégie est le fondement de notre développement fédéral. Elle doit guider le développement des clubs ; elle contribue à la diversification des ressources de notre sport et au renouvellement de nos pratiques.



4.1. Favoriser le développement du jeu d'échecs en temps scolaire

FORMATION DES ENSEIGNANTS



Sans enseignants formés à l'usage pédagogique du jeu d'échecs, l'intégration de l'activité en temps scolaire restera anecdotique. La formation des enseignants du premier degré est donc stratégique. Elle est réalisée par :

- La collaboration fédérale avec l'USEP, notamment via l'élaboration d'un outil interactif avec la commission pédagogique
- L'action des ligues dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF) mis en place par les directions des services Départementaux de l'Éducation nationale.



Il est du ressort de la fédération, des ligues et des comités départementaux de mettre en place des plans de formation adaptés à l'intervention en milieu scolaire et périscolaire.

ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

La DNS doit accompagner les clubs et les CDJE dans la construction de véritables projets pédagogiques lors de leurs interventions dans les écoles durant les cycles scolaires. C'est la condition sine qua non de leur pérennisation.

Il est également impératif de partager les bonnes expériences :

- Mettre en valeur les projets d'école dans le cadre de l'année des maths, pour en susciter de nouveaux
- Fournir un modèle de projet éducatif, pour l'intervention dans les « classes Ulis » (classes adaptées pour les enfants en situation de handicap)
- Construire un modèle de développement des interventions des clubs dans le cadre des projets territoriaux des villes « Les Cités éducatives », couvrant le temps scolaire et extrascolaire, au-delà des frontières de l'école.



Ces interventions supposent des intervenants « Échecs » de qualité. Les formations fédérales doivent répondre aux besoins identifiés, en mettant davantage en exergue la dimension pédagogique.

PROJETS INNOVANTS



Le jeu d'échecs est aussi un terrain d'innovations transversales : jeu d'échecs et autre sport, projets transdisciplinaires, robotique, sport et développement durable. La fédération soutiendra ces initiatives qui contribuent à diffuser la culture échiquéenne dans le milieu scolaire.



4.2. Étendre la pratique du jeu d'échecs en temps périscolaire et extrascolaire

Les clubs doivent tenir leur place dans les politiques éducatives locales. C'est un enjeu majeur pour le développement de notre discipline. Plusieurs dispositifs peuvent être utilisés par les clubs et comités départementaux :

- En se rapprochant des élus, création d'accueils de loisirs éducatifs, au sein des communes qui souhaitent être labellisées « Plan Mercredi ¹ » (partenariat avec l'État et les CAF).
- Dans le cadre d'un conventionnement, création de sections sportives UNSS
- Par le biais des intervenants échecs dans les écoles, participation aux championnats internationaux scolaires sur internet



Il est du ressort des organes déconcentrés d'identifier les collectivités locales porteuses de ce type de projets, et d'accompagner les clubs dans leur réalisation pratique.

4.2. Créer des passerelles entre le sport scolaire et le sport associatif

LES COMPÉTITIONS SCOLAIRES

Quelle que soit la discipline sportive, le passage du sport scolaire au sport associatif fédéral passe par la compétition. Le jeu d'échecs ne déroge pas à la règle. C'est donc par l'organisation de compétitions sportives inter-établissements que les passerelles peuvent être réalisées. Plusieurs compétitions peuvent être organisées, et sont à dynamiser sur l'ensemble du territoire :

- Rencontres USEP - Le CDJE en lien avec les clubs peut s'associer à l'USEP au niveau départemental pour organiser des rencontres sportives inter-écoles
- Phases départementales du championnat de France des écoles et des collèges
- Championnats ou rencontres scolaires dans les villes
- Événements promotionnels



Les comités et ligues jouent un rôle de premier plan dans cette organisation, puisque si les clubs peuvent accueillir les compétitions, ils ne peuvent être seuls à l'origine de l'organisation de celles-ci au niveau académique, national, voire international.



' E-SPORT

Les échecs sont peut-être le seul sport pouvant également revendiquer le statut de e-sport. Cet atout est un autre levier pour donner le goût de la pratique aux jeunes. Plusieurs initiatives existent dans ce domaine, que la FFE met en avant dans sa communication :

- Championnat d'Europe scolaire par équipe sur internet
- Tournoi mondial du jeu d'échecs des collèges et des lycées sur internet (avril 2020, 200 pays participants)
- Qualifications au championnat de France des Grandes Écoles en ligne

Depuis 2018, la Fédération Française des Échecs soutient le challenge e-échecs mis en place par l'UNSS, une compétition par équipe qui s'adresse aux collèges et lycées, via la plateforme de jeu en ligne MatPat. Et c'est avec cette plateforme que la FFE a signé une convention de partenariat, afin de poursuivre le développement de ces compétitions. En utilisant ces outils pour l'animation du jeu en milieu scolaire, les formateurs préparent à une pratique plus assidue dans les clubs impliqués dans les animations scolaires.

¹ <http://planmercredi.education.gouv.fr/>

5 • LE PLAN DE FÉMINISATION

Considérée au vingtième siècle comme une discipline réservée aux hommes, les grandes championnes actuelles ont démontré que la barrière du genre n'existait pas aux échecs. Susan Polgar est la première à avoir percé ce plafond de verre. Elle a fait de notre discipline un outil de valorisation des femmes, leur permettant de rompre avec l'autocensure que la société leur impose parfois.

Il est temps de réaliser la féminisation du jeu d'échecs, car *in fine*, c'est sous la bienveillance de Caïssa, une Déesse et non un Dieu, qu'est placée notre discipline !

5.1. Développement de la pratique féminine

LA FIDÉLISATION ET LA CONQUÊTE DE NOUVELLES PRATIQUANTES

Parce qu'il n'est pas naturel d'intégrer la femme dans des clubs très masculins, la FFE a créé le label Club Féminin pour valoriser les clubs volontaristes dans le développement des échecs au féminin. Ce label sera renouvelé. Les critères d'attribution doivent valoriser les initiatives qui marchent, comme celles qui innovent :

- fidéliser les licenciées par la compétition (équipes féminines)
- favoriser la pratique inter-familiale
- promouvoir les échecs au féminin par l'évènementiel
- valoriser les joueuses

La semaine des échecs au féminin est un moment fort permettant de rendre visible la pratique féminine sur l'ensemble du territoire.

Pratiquer une activité est plus facile lorsqu'on dispose de modèles auxquels on peut s'identifier. Un programme de parrainage des clubs par les meilleures joueuses, devra aider ceux-ci à conquérir un nouveau public féminin. Cette mise en « relation » fidélisera nos actuelles licenciées, et en attirera de nouvelles.



Les femmes représentent 20,62% des effectifs de la FFE. Afin de pallier ce manque de représentation féminine dans notre sport, la FFE a établi un plan de féminisation en 4 volets :

- le développement de la pratique
- la féminisation et la sensibilisation des instances dirigeantes
- la féminisation des fonctions d'arbitrage et d'encadrement technique
- la promotion et l'accroissement de la réussite des femmes dans le haut niveau

SMART GIRLS !



Le programme Smart Girls, lancé en 2018, fait découvrir à des jeunes filles âgées de 5 à 18 ans la pratique de notre sport. Mené en collaboration avec la FIDE et le CIO, il permet d'accompagner des jeunes filles habituellement éloignées de la pratique sportive. Elles goûtent ainsi à la compétition dans un environnement sportif. Cela change leur regard sur elles-mêmes. Elles se découvrent conquérantes et gagnantes.

Le succès éclatant de ce programme nous encourage à le mettre davantage en avant.

UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES



Les clubs manquent d'expérience du secteur féminin. Pour les aider à le structurer, un guide des bonnes pratiques va être réalisé :

- Accueil des joueuses
- Dispositifs fédéraux
- Compétitions

5.2. Féminisation et sensibilisation des instances dirigeantes

DES FEMMES AUX RESPONSABILITÉS

Un programme d'accompagnement et de formation va être proposé par la FFE, à destination des femmes, pour les préparer à occuper des postes à responsabilités : direction des clubs, des CDJE ou ligues, au même titre que les hommes.

L'organisation de séminaires participatifs est impérative. Ils donneront lieu à des échanges portant sur les attentes liées à la fonction de direction. Un club des dirigeantes permettra aux femmes de partager leurs expériences.

Enfin, pour valoriser nos dirigeantes, des trophées récompenseront l'action des femmes. Chaque mois, une femme sera mise à l'honneur, pour que l'engagement féminin aux postes à responsabilité soit reconnu de tous.



En collaboration avec les organes de formation et la commission de la FFE dédiée à la formation nous créerons un programme d'aide ayant pour but la promotion du sport féminin et notamment l'accès des femmes aux instances dirigeantes.

5.3. Féminisation des fonctions d'arbitrage et d'encadrement technique



Il y a peu de femmes, parmi les cadres techniques de la fédération :

- Une évolution positive est observée au niveau des diplômes d'initiateurs
- Les diplômes d'animateurs et d'entraîneurs ne sont que rarement préparés par des femmes
- Le secteur de l'arbitrage reste essentiellement masculin



Si la fédération n'a pas une démarche volontaire de formation des femmes, il y a peu de chance pour que cette situation évolue. Plusieurs actions sont envisagées :

- Favoriser la mixité lors des stages de formation des arbitres
- Cibler une communication en direction des licenciées, pour promouvoir les stages de formation
- Sensibiliser les formateurs à la question féminine

Il faut parfois savoir imposer les évolutions : notre objectif est la parité au niveau de l'arbitrage, lors du déroulement des différents championnats nationaux.



5.4. Promouvoir et accroître la réussite des femmes dans le haut niveau

Le développement du secteur féminin passe par la réussite des femmes aux plus hauts niveaux échiqués. Nous devons rendre cette réussite possible.

DÉTECTION DES MEILLEURES JOEUSES ET PROFESSIONNALISATION

Le pôle national féminin, en place depuis 2 ans, réalise la détection de joueuses au niveau national. Pour une plus grande efficacité sur l'ensemble du territoire, ce pôle sera complété par des pôles régionaux.

Cette détection doit se faire dès le plus jeune âge, afin que l'accompagnement soit complet. Il passe par l'organisation de stages nationaux et de matchs contre les meilleures nations mondiales pour les jeunes filles évoluant en catégorie U12.

Et parce que l'égalité femme/homme passe par l'équité de traitement, les primes attribuées aux femmes lors des rassemblements de l'équipe de France et lors du déroulement des championnats nationaux, seront alignées sur celles des hommes.



DYNAMISER LA COMMUNICATION À PROPOS DU HAUT NIVEAU FÉMININ

Le haut niveau est la vitrine de la pratique d'un sport. Si nous voulons développer la pratique des échecs auprès d'un public féminin, il faut valoriser le haut niveau féminin.

Plusieurs actions sont prévues à cet effet :



- Réattribution des « **trophées FFE Haut Niveau** » afin de mettre en avant nos meilleures joueuses



- Renforcer la présence de nos meilleures joueuses sur les **réseaux sociaux**, par un programme de formation et d'accompagnement à la communication numérique



- Faire de nos joueuses les **marraines** d'actions menées par notre fédération

PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX FONCTIONS TECHNIQUES INTERNATIONALES



Il ne suffit pas d'être une excellente joueuse pour prétendre à une fonction technique internationale. La reconversion de nos meilleures joueuses doit être accompagnée par la fédération, pour leur donner accès à ces fonctions.

Il faut également susciter l'envie : la fédération peut le faire en valorisant nos excellentes arbitres internationales sur l'ensemble de nos supports de communication.

6 • LE PLAN HANDICAP

Alors qu'un enfant regarde avec insistance un joueur paraplégique jouer une partie d'échecs, son père, gêné, l'interrompt, et lui dit de ne pas regarder fixement les gens comme cela. L'enfant répond : « Mais papa, il joue trop bien le monsieur. J'aimerais tellement jouer comme lui ! »

Quelle discipline sportive, davantage que les échecs, pourrait lever les barrières que dresse parfois le handicap ? Il est de notre responsabilité sociétale d'utiliser cette vertu unique au service de l'intégration des personnes en situation de handicap.



Notre volonté est de développer une politique en faveur des personnes en situation de handicap. Les acteurs de la mission handicap vont être amenés à mobiliser les différentes instances fédérales au service du projet coordonné par notre Direction Nationale du Handicap (DNH).

Cette action sera conjointe et complémentaire du plan santé détaillé ci-après. Elle est constituée de trois volets :

- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Développer le jeu d'échecs pour les personnes en situation de handicap
- Augmenter la compétence et la connaissance des dirigeants et encadrants auprès du public concerné

6.1. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la pratique de notre sport

L'une des fiertés de notre fédération doit être de faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap au sein des infrastructures et lors des événements dédiés à la pratique du jeu d'échecs. Pour cela, le plan d'action de la DNH sollicite les clubs, et les organes déconcentrés.

AUGMENTER NOTRE VISIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap ne connaissent que rarement le caractère inclusif des échecs. Pourtant, 53,4% de nos clubs sont accessibles, alors que seulement 30% accueillent effectivement des joueurs à particularités. La clé de la pratique passe par la promotion du jeu par les canaux de référencement de la pratique sportive pour ces publics. Des actions ont été menées dans ce sens, et doivent être poursuivies et renforcées :

- Signatures de conventions avec l'AEPA², la FAF³ et l'APF⁴
- Inciter et accompagner les clubs pour qu'ils obtiennent le Label Sport et Handicap, et soient référencés dans le Handiguide⁵ des sports
- Référencer et promouvoir sur le site fédéral et les réseaux sociaux, la liste des clubs accessibles et leurs actions.

² AEPA : Association Échiquéenne Pour les Aveugles

³ FAF : Fédération des Aveugles et Amblyopes de France

⁴ APF : Association des Paralysés de France

⁵ Le Handiguide recense les clubs équipés et à même d'accueillir les personnes en situation de handicap : <https://www.handiguide.sports.gouv.fr/>

LES ORGANES DÉCENTRALISÉS AU CŒUR DU DISPOSITIF HANDICAP

La promotion du jeu d'échecs auprès des clubs pour les personnes en situation de handicap, est un travail sur le territoire. Elle ne peut se faire sans le relai des comités départementaux et des ligues



Les ligues régionales et comités départementaux, en tant qu'organes déconcentrés de la FFE ont pour attribution la promotion de l'accueil du handicap auprès des clubs, et le référencement de ceux-ci.

Elles doivent nommer un référent handicap – 10 l'on déjà fait - en charge de la conduite de ces actions. Celui-ci doit identifier les points de blocage rencontrés par les clubs (accessibilité des locaux, déficit d'équipements, manques de formation) et les accompagner dans leur résolution. Il doit également les accompagner dans leur référencement fédéral et handisport.

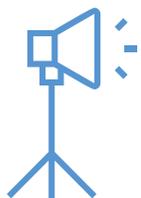
Ligues et comités doivent également se doter d'équipements et de matériel adaptés à l'accueil des joueurs en situation de handicap, pour l'organisation de leur accueil dans les clubs et les compétitions.

6.2. Développer le jeu d'échecs pour les personnes en situation de handicap

Le développement des échecs auprès des personnes en situation de handicap est une des principales prérogatives de la Direction Nationale du Handicap comptant pour notre projet fédéral. Il ne suffit pas de référencer les échecs comme une discipline inclusive. Encore faut-il que nos clubs participent à cet accueil et favorisent ces rencontres !

AUGMENTER NOTRE VISIBILITÉ

Les associations sportives locales manquent de moyens pour promouvoir la pratique du jeu en direction des personnes en situation de handicap. Les événements nationaux organisés par la FFE ou les acteurs de l'intégration des personnes en situation de handicap, sont notre premier levier d'action. Nous sollicitons les clubs et comités sur ces actions :



- Mobiliser les clubs pour donner plus de vitalité à la semaine du handicap organisée par la FFE
- Assurer la présence de nos clubs à la Nuit du handicap⁶
- L'opération « Rêves de gosse⁷ » à laquelle la FFE s'associe, doit être portée par les clubs des villes participantes
- Les Jeux Handisport biennaux doivent mobiliser les joueurs concernés, avec le soutien des clubs.

L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE, AUTRE LIEU INCLUSIF



La DNH doit également s'adosser aux actions inclusives des enfants en situation de handicap dans l'enseignement scolaire. La pratique de notre sport au sein de leur environnement éducatif doit faciliter leur inclusion, par une activité où ils peuvent pleinement égaler les performances des autres :

- Au niveau fédéral, collaboration étroite avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) dans le cadre du programme « Sport partagé », compétition mêlant des jeunes bien-portants et en situation de handicap
- Au niveau local, implication des clubs dans les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), pour l'initiation à la pratique

LE HANDICAP CONFRONTÉ À L'EXCELLENCE DU HAUT NIVEAU



Nous avons la chance en France, d'avoir de jeunes talents handisport échecs. La FFE s'engage à les soutenir, dans leur parcours sportif, par des stages de formation, l'accompagnement lors de compétitions internationales, et l'organisation de compétitions sur le territoire.

⁶<https://www.nuitduhandicap.fr/je-participe/>

⁷<https://revesdegosse.fr/>

6.3. Augmenter la compétence et la connaissance des dirigeants et encadrants auprès du public concerné

Les compétences des acteurs sur tout le territoire français doivent être élargies.

UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES D'ACCUEIL DU HANDICAP



Un guide des bonnes pratiques d'accueil, à destination des clubs, permettra l'identification des différents types de handicap, les contraintes d'accueil associées, et les règlements spécifiques applicables.

Cet outil devra également susciter l'envie aux clubs, pour qu'ils participent activement à la mise en œuvre de notre plan handicap.

UNE PRISE EN COMPTE DU HANDICAP DANS NOTRE OFFRE DE FORMATION

La gestion du handicap dans une session de formation n'est pas toujours aisée.



Le plan de formation doit inclure un module handicap, identifiant les compétences requises et préparant les animateurs à la prise en charge de ces publics, tant pour leur formation en groupe que pour leur intégration dans des groupes de joueurs valides.

Les différents modules de formation de la FFE, devront tous inclure une présentation du guide et des règlements applicables concernant les différents types de handicap.



7 • LE PLAN SANTÉ

« *Durant la guerre d'Algérie, à 19 ans, j'ai contracté une méningite. A l'époque, le pronostic était très sombre. Rapatriement sanitaire, et nouveau traitement m'ont sauvé, mais j'étais incapable de me concentrer.*

Le médecin militaire m'a conseillé de jouer aux échecs. J'ai ainsi progressivement retrouvé mes capacités intellectuelles, et entrepris des études de médecine... »

Vers la fin du 19ème siècle, Madame Rhoda Bowles tombe gravement malade, et perdra temporairement la vue. Durant sa convalescence, elle s'initie aux échecs. Elle deviendra rapidement

l'une des plus fortes joueuses anglaises, la « petite mère » des échecs qui n'aura de cesse de promouvoir le jeu.

Le jeu d'échecs « vous oblige à vous projeter dans l'avenir de façon concrète, en vous fixant des objectifs et en mettant en œuvre des stratégies pour les atteindre. C'est utile quand on lutte contre la maladie » - Docteur Alexandre Alcaïs.

Des témoignages de ce type, les joueurs d'échecs en ont tous entendus. Les vertus thérapeutiques du jeu sont innombrables et connues de longue date. Elles sont pourtant sous-utilisées dans le système de santé actuel.

Notre plan santé veut donner au jeu d'échecs toute sa place dans les outils thérapeutiques de la médecine. Plusieurs axes peuvent être envisagés :

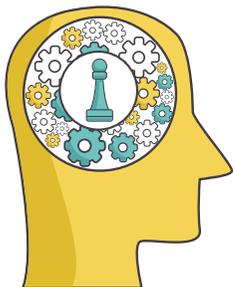
- Promouvoir les échecs comme outil thérapeutique
- Promouvoir les échecs comme outil de prévention
- Surveiller la santé de notre élite nationale
- Développer une culture d'ouverture des clubs dans le domaine de la santé
- Prévenir les conduites dopantes

Les propriétés et les valeurs hautement inclusives de notre sport sont propices à une pratique large. Il ne requiert pas de moyens physiques ou financiers exceptionnels.

En revanche, la pratique à haut niveau suppose une préparation physique. Prendre soin de la santé de notre élite, qui se situe à un très bon rang au niveau mondial et porte les couleurs de notre pays dans les compétitions internationales, doit nous permettre d'accompagner la performance.



7.1. Promouvoir les échecs comme outil thérapeutique



Les échecs sollicitent de nombreuses compétences cognitives et émotionnelles : anticipation, planification, gestion du temps, régulation émotionnelle, compétences visuo-spatiales. L'ensemble des fonctions dites exécutives sont engagées dans notre sport.

Ces vertus sont cruciales pour les enfants porteurs de Troubles du Neuro Développement (TND). En particulier, les échecs ont démontré un bénéfice pour les enfants souffrant de Trouble du Spectre de l'Autisme et de TDAH.

Le développement du jeu d'échecs en direction de ces enfants que le système scolaire a souvent du mal à gérer, entre parfaitement dans le plan du ministère des Solidarités et la Santé, de lutte contre ces maladies. En particulier :

- La FFE soutiendra toutes les initiatives des clubs, visant à l'intégration des enfants et adolescents atteints de ces troubles, car le développement cérébral est particulièrement important à cet âge propice à l'expérimentation du jeu d'échecs.
- En milieu scolaire, le développement des initiations au sein des dispositifs Ulis (cf. plan handicap) favorise les rencontres entre les enfants malades et bien portants. C'est une étape fondamentale de l'intégration sociale, que nous voulons favoriser.

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE AVEC LES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LES MALADIES

Comme pour la prise en charge du handicap, il nous importe de sensibiliser les associations de lutte contre ces maladies, car elles n'identifient pas notre sport dans le dispositif de prise en charge des enfants malades. Nous souhaitons donc :



- Poursuivre notre partenariat avec l'association « HyperSuper TDAH France » reconnue d'utilité publique
- Établir de nouveaux partenariats avec des associations adressant l'autisme, les troubles spécifiques des apprentissages, les déficiences intellectuelles
- Approcher les professionnels de santé spécialistes de la prise en charge de ces enfants (CAMSP, CMP, CMPP, SESSAD etc.)

Notre objectif est de rompre avec l'image élitiste et intellectuelle du jeu d'échecs, au profit de celle d'un sport ouvert à tous, inclusif et source de progrès. Nos atouts sont nombreux, et jouer aux échecs est tellement plus motivant qu'un programme de remédiation cognitive des troubles de l'attention !



⁸ TDN : de nombreux autismes, retard mental, trouble de l'attention, hyperactivité, dysphasies, dyspraxies, dyslexie, dysorthographe

⁹ TDAH : Trouble de Déficit d'Attention avec ou sans Hyperactivité. Ces troubles sont aujourd'hui reconnus et font l'objet de nombreuses campagnes de formation des enseignants pour une détection précoce.

7.2. Promouvoir les échecs comme outil de prevention

PRÉVENIR OU RALENTIR LES MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES



La pratique des échecs de façon régulière permet d'entraîner et maintenir les fonctions cognitives engagées. Cela augmente la « réserve cognitive » et permet de différer l'impact de maladies neurodégénératives telles que la maladie d'Alzheimer. Ainsi même si notre sport ne peut pas empêcher l'apparition d'une maladie d'Alzheimer, il peut retarder le processus. Sa pratique est donc vivement conseillée dans les populations à risque : personnes âgées, ou personnes d'âge moyen avec antécédents familiaux de maladie d'Alzheimer.

Pour adresser ce public, il convient également de l'atteindre via les structures d'accueil existantes, en premier lieu les structures hospitalières et les EHPAD.

7.3. Surveiller la santé de notre élite nationale

Sans être dominatrice, la France obtient de bons résultats au niveau international :

- le numéro 1 français actuel a déjà obtenu le deuxième classement mondial
- le champion d'Europe des moins de 12 ans est également français
- l'équipe de France s'est placée dans le top 10 mondial en 2018
- le championnat du monde des vétérans voit régulièrement un français se placer sur le podium

L'élite contribue à la visibilité et à l'image de notre pays sur la scène échiquéenne internationale. Il est donc essentiel d'organiser un suivi médical régulier de nos joueurs et joueuses de top niveau en particulier sur le plan cardio-vasculaire et métabolique. Une modalité de suivi annuel de la santé de notre élite doit être définie. Deux objectifs sont visés :

- Délivrer des conseils médicaux qui permettent d'améliorer leurs performances sans les mettre en danger (un match d'échecs intense est une véritable épreuve physique)
- Renvoyer une image sportive vers les autres licenciés et vers le grand public

Nos meilleurs joueurs sont des modèles pour les jeunes. Leur accompagnement médical doit diffuser, par la préparation physique et sportive qui en résulte, les préceptes d'une hygiène de vie en direction de leurs jeunes fans.

LE MAINTIEN DU LIEN SOCIAL DES MALADES PAR LE SPORT



De plus, le fait d'être licencié ou adhérent à une association sportive permet de nouer des contacts sociaux réguliers et va jouer un rôle de prévention de la dépression, en particulier chez les personnes isolées. Notre sport est inclusif : facile d'accès, pour une pratique ordinaire, il ne requiert pas une condition physique particulière et peut être accessible à des personnes en situation de handicap physique, sensoriel ou moteur. Dans ces populations plus à risque d'isolement et de troubles anxio-dépressifs, le rôle des échecs comme lien social est d'autant plus important.



7.4 Diffuser une culture d'ouverture dans le domaine de la sante

UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE LA SANTÉ



À l'image du guide des bonnes pratiques de prise en charge du handicap, il est important d'accompagner les clubs dans cette démarche d'inclusion des personnes malades. Cela fait partie du rôle sociétal du sport en général, et de notre discipline en particulier, l'une des seules activités sportives mentales adressant directement les troubles du neurodéveloppement et les pathologies neurodégénératives.

Un guide des bonnes pratiques de la santé donnera aux clubs des repères pour :

- Comprendre les vertus du jeu dans le domaine de la santé

- Identifier les activités qu'un club est en mesure d'organiser en lien avec les événements nationaux (semaine de la santé, structures hospitalières, Ehpad etc.)
- Accueillir les jeunes atteints de TND (autisme, TDAH, déficience intellectuelle) dans des activités échiquiennes
- Lister les partenariats fédéraux et les nombreuses associations de familles présentes sur le territoire, permettant de diffuser la pratique du jeu à des fins thérapeutiques et préventives

UNE NÉCESSAIRE FORMATION DES FORMATEURS

La prise en compte d'un enfant avec TDAH n'est pas plus simple pour un enseignant que pour un animateur d'échecs. Celle d'une personne âgée atteinte d'une maladie d'Alzheimer est tout aussi difficile.

Si nous souhaitons accueillir ces publics dans nos clubs, ou intervenir dans des structures spécialisées, il est essentiel de sensibiliser nos formateurs sur les troubles du neurodéveloppement et ceux de la neurodégénérescence : leur repérage, leur prise en charge, les techniques pédagogiques qui leur sont adaptées.

Ainsi notre sport permettrait d'être à la fois un lieu d'épanouissement émotionnel et de progression dans différents domaines spécifiques.



Les compétences requises à la prise en charge de certaines pathologies ou troubles, doivent être définies et intégrées dans notre offre de formation fédérale. Celles-ci pourront être développées par une formation à distance ou sous forme de Mooc. Ces formations seront à intégrer sous forme modulaire, dans les parcours de formation en cours de redéfinition.



7.5 Prévenir les conduites dopantes



Si peu de travaux ont prouvé que la prise de certains produits était de nature à améliorer substantiellement la performance des joueurs dans le cadre de la pratique du jeu d'échecs, la prévention des conduites dopantes dans notre sport est un enjeu d'éthique mais aussi de santé publique, en lien avec la stratégie nationale sport santé.

Il est donc primordial d'accompagner les joueurs par une sensibilisation aux risques et aux procédures existantes. La FFE produira une note récapitulative rappelant les risques et les instructions particulières concernant le jeu d'échecs et soutiendra toutes les initiatives de formation et de communication pour prévenir les conduites dopantes.

8 • LE PLAN ESPACES PUBLICS ET NOUVEAUX PUBLICS

Dans la petite commune italienne de Marostica, depuis le XVème siècle, sur la place du château, en costumes renaissance, une partie d'échecs vivante se joue, comme un ballet féérique, emportant la fascination du public.

A Washington Square, New-York, toute l'année des joueurs professionnels jouent. Ils jouent pour les touristes, pour les amateurs, et parfois pour les Grands Maîtres américains. Certains ont fait leurs armes ici.

A Cuba, il suffit d'une plaque d'égout aux motifs quadrillés, et de quelques pièces de bois, pour que les enfants jouent dans la rue, laissant pour un temps le ballon rond.

Les échecs ont une place historique et culturelle dans notre société. Mais trop souvent ils restent à l'état d'icône. Cloisonnés dans l'enceinte fermée des clubs, ils sont moins accessibles que les cafés du XIXème siècle. Ils ouvraient leurs portes aux maîtres d'échecs, pour des parties à l'aveugle ou des simultanées qui ont parfois marqué l'histoire des échecs mondiaux.

Il est temps de remettre notre sport sur la place publique, place qu'il n'aurait jamais dû quitter.

Le développement de nos clubs et organes déconcentrés passe par la conquête de nouveaux publics au sein d'espaces publics inédits. Pour cela quatre axes sont définis :

- Promouvoir les échecs partout où le sport est présent, lors d'événements locaux et nationaux
- Occuper l'espace public
- Développer un pôle animation en dehors de l'enceinte des clubs
- Accompagner la pratique digitale en cassant la frontière entre les échecs en ligne et la pratique en club



8.1. Participer aux événements sportifs nationaux

UNE PRÉSENCE SUR LES RENDEZ-VOUS NATIONAUX



Les occasions de faire connaître notre sport sont nombreuses. Nous devons tenir notre place lors des événements sportifs nationaux :

- Fête du sport
- Journées nationales (handicap, sport scolaire)
- Semaine olympique et paralympique
- Téléthon



Cette place n'est pas toujours facile à prendre, en raison des moyens limités de notre fédération. Il s'agit cependant d'animations de terrain, qui sont les seules permettant de nous amener de nouveaux publics.

Le rôle de la fédération est un rôle de soutien des clubs et comités, dans l'organisation de ces événements :

- Diffusion de supports de communication événementiels
- Promotion des événements par les médias fédéraux et réseaux sociaux



Les organes déconcentrés doivent, au niveau local, fédérer et coordonner les actions des clubs, afin qu'ils trouvent les relais nécessaires au niveau des élus, pour la mise en place de ces actions.

UN SOUTIEN À LA COMMUNICATION PUBLIQUE

Un kit de communication sera diffusé aux clubs et organes déconcentrés, sous forme numérique, pour personnalisation et appropriation, afin de donner au public une image fédérale et sportive positive.

Ce sera l'occasion pour la fédération de fournir des outils de communication fédérale, comme à l'occasion du centenaire de la fédération en 2021.



La mutualisation des outils de communication doit être organisée par les CDJE, la plupart des clubs n'ayant pas une taille suffisante pour réaliser les investissements nécessaires.



8.2. Développer un pôle animation

La place publique est un lieu de passage, de rencontre et d'échange. Ce lieu doit être exploité par les clubs. Certes, les clubs ne peuvent pas réaliser ces animations d'une manière répétée, elles doivent être planifiées en fonction de la vie associative et sportive locale.

ORGANISATION DES ÉVÉNEMENTS ÉCHIQUÉENS « HORS LES MURS »

Si l'on peut trouver un jeu d'échecs dans la plupart des foyers français, les échecs sportifs sont inconnus du plus grand nombre. L'usage d'une pendule reste mystérieux à beaucoup. Pourtant, certaines actions sont spectaculaires et captent l'attention du public :

- Parties simultanées et parties à l'aveugle
- Matches exhibition, avec jeu rapide (parties ultra rapides)
- Retransmissions d'événements échiquéens
- Tournois nocturnes sur la place publique

De nouveaux espaces peuvent être occupés :



- Places publiques
- Lieux de forte fréquentation (gares, centres commerciaux, places publiques, salons)
- Enseignes commerciales, hôtels

Ces expériences, ces expérimentations parfois uniques et originales, sont toujours un succès, si elles sont menées en partenariats avec les acteurs locaux de la cité (élus, commerces de proximité, fêtes locales).



PLACE AUX ÉCHECS

La fédération a démontré l'intérêt de tenir des stands publics d'initiation, à l'occasion d'événements sportifs échiquéens. Ce dispositif est adapté à l'initialisation d'une activité échiquéenne dans une ville ou un territoire, dans une démarche active des collectivités locales.

UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE L'ANIMATION

Toutes ces expériences doivent donner lieu à un guide des bonnes pratiques, pour accompagner les clubs. Ce guide complètera les outils de communication mis à disposition des clubs par la fédération. Il fixera, pour chaque type d'animation :



- Les scénarii de mise en œuvre
- Les moyens requis pour réaliser ces activités
- Les retours d'expérience des initiateurs des animations
- Quelques visuels permettant d'assurer la promotion du projet auprès des acteurs locaux



Ce guide sera intégré dans les outils transmis lors des formations fédérales aux futurs initiateurs et animateurs. La compétence d'animation événementielle devra figurer dans le référentiel de compétences de la fédération.

8.3. Occuper l'espace public urbain

SIGNALÉTIQUE



L'identification des clubs, et la signalétique associée, est un élément minimal. Combien de personnes passent devant les clubs pendant des années, sans savoir qu'ici, on joue aux échecs ? Cela va d'une simple plaque, à la personnalisation de la façade du club. Ici encore les bonnes pratiques doivent être partagées.



MOBILIER URBAIN

La visibilité urbaine doit être améliorée. A l'image des city stades, il est possible d'implanter du mobilier urbain :

- Murs peints
- Tables de jeu avec échiquier intégré
- Echiquiers géants dans les écoles, les parcs et les aires de jeu

Un espace aménagé avec des échiquiers est un lieu d'animation naturel pour les clubs. Pour les municipalités, cette animation génère une activité publique bénéfique pour la vie du quartier.



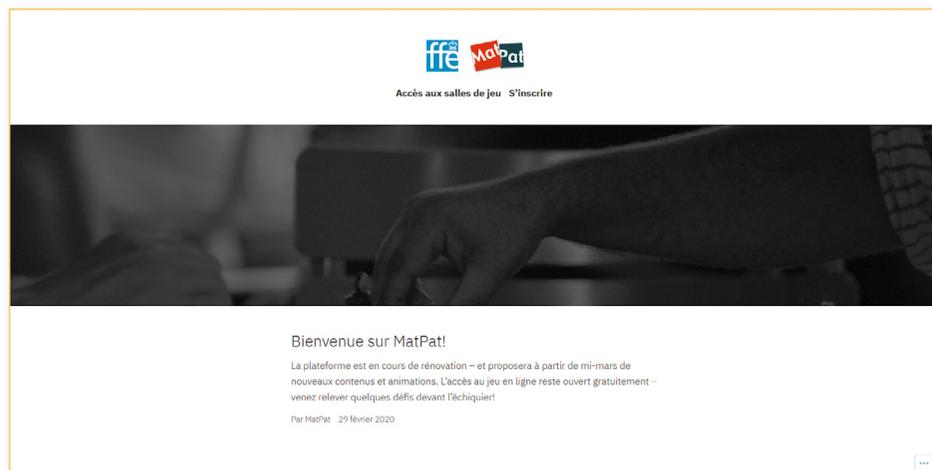
8.4. Accompagner la pratique digitale

UNE OPPORTUNITÉ POUR ATTEINDRE DE NOUVEAUX PUBLICS

Le jeu en ligne est parfois vu comme un concurrent des clubs. Il doit être vu comme une opportunité pour conquérir de nouveaux publics et les amener au plaisir incomparable d'une partie humaine autour d'un véritable échiquier.

Le partenariat récent avec MatPat est une bonne illustration de ce que peut amener la digitalisation des clubs :

- Extension des opportunités de jeu
- Formation
- Communication via les réseaux sociaux



Sans être contraignante, cette digitalisation passe par la fourniture par la fédération d'outils facilitant celle-ci. C'est de la responsabilité de la Direction Nationale du Numérique.

MÉDIATISATION ET INTERACTIVITÉ



A l'heure où la médiatisation du sport est complète, notre discipline ne peut pas rester de côté. La fédération doit favoriser la modernisation de nos pratiques :

- Diffusion en direct de parties d'échecs (échiquiers sensitifs, streaming)
- Publication en direct des résultats des tournois (Papiweb)
- Présence Web et sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook)
- Master classes fédérales, avec diffusion en direct dans les clubs

Et si les clubs 4.0 animaient des soirées d'échecs en ligne, des tournois internes, et pourquoi pas des rencontres interclubs, sur les plateformes de jeu existantes, au libre choix de chacun ?



Le système d'information de la FFE doit être repensé, pour intégrer la dimension apportée par les réseaux sociaux et le temps réel planétaire des tournois.



Les organes déconcentrés doivent participer à ces actions, en investissant dans les outils nécessaires à la médiatisation de l'activité échiquéenne. Ils doivent s'appuyer sur les outils de la fédération pour participer à cette démarche de digitalisation.



Le système de formation fédéral doit accompagner cette digitalisation, par la formation des arbitres, des animateurs et des clubs à l'utilisation des technologies.

9 • LEVIERS

Il ne suffit pas qu'une partition soit bien écrite pour que le chef d'orchestre donne un beau concert : il faut aussi des musiciens maîtrisant bien leur art, des instruments adaptés à la partition et une baguette pour donner le bon tempo !

De même, notre projet fédéral a besoin de trois leviers : des ressources humaines bé-

névales et professionnelles bien formées ; des outils digitaux performants ; des organes déconcentrés efficaces pour accompagner les clubs dans la mise en œuvre de nos plans.

Formation ! Digitalisation ! Organisation !



9.1. Formation et emploi

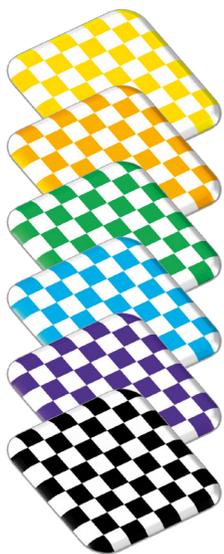
LES ÉCHIQUIERS COLORÉS : UN RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES POUR LE DÉBUTANT

La plupart des fédérations sportives ont mis en place un référentiel de compétences mesurant la progression des jeunes licenciés, avec l'attribution de badges (les étoiles du ski, les plumes des archets, les roues du skateboard, ...).

Ce référentiel doit structurer toute la démarche de formation de la fédération, de l'initiation scolaire au niveau des compétitions nationales. Complémentaire du classement ELO, dont la fluctuation est parfois décourageante, il présente plusieurs avantages :

- Structurant pour les initiateurs et animateurs
- Motivant pour les débutants, fixant des objectifs clairs
- Compréhensible pour les parents disposant d'indicateurs de progression des enfants
- A portée nationale, facilitant le suivi des enfants d'une structure de formation à l'autre (scolaire, club, stages d'été)

Ce référentiel pour les échecs, doit devenir le guide commun de la progression du joueur, et une passerelle possible entre les échecs en milieu scolaire et les clubs. A chaque étape franchie du livret de compétences, les enfants se verront attribuer des badges pour reconnaître leur progression : les échiquiers colorés !



LA RESTRUCTURATION DE NOS DIPLÔMES AUTOUR D'UN RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES AFFICHÉ

La structure des diplômes fédéraux actuels ne répond pas aux besoins des bénévoles et intervenants, de par la diversité des publics visés. Un référentiel de compétences doit être défini, et une offre modulaire de formation construite pour répondre aux enjeux du sport et de notre discipline :

- **Projet fédéral** : handicap, santé, scolaire (et pédagogie), féminisation, animation, digitalisation
- **Enjeux sociétaux** : lutte antidopage, triche et éthique sportive, prévention des violences et des discriminations, développement durable
- **Fonctionnement fédéral** : formation des dirigeants, arbitres, cadres techniques

Enfin, une offre de formation destinée aux professionnels doit être structurée, ouvrant droit aux financements des formations professionnelles.

Un système de reconnaissance des acquis de l'expérience s'appuyant sur le référentiel fédéral sera mis en place. Des stages de formation continue seront également définis, pour prendre en compte les évolutions du référentiel de compétences et des textes réglementaires.



OBSERVATOIRE DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI



La qualité de notre système de formation ne peut être obtenue sans un suivi des personnes formées. La création d'un observatoire de la formation et de l'emploi s'impose, dans un délai de deux ans. Nous devons avoir une connaissance claire du marché de l'emploi dans l'écosystème échiquéen en France, pour piloter notre système de formation et valoriser notre discipline sur le marché du travail.



9.2. Services et digitalisation

MIEUX COMPRENDRE LES BESOINS DE NOTRE FÉDÉRATION



Le Système d'Information est le cœur de notre fonctionnement. Il assure la **circulation des informations** entre les forces vives de la fédération. Il est le premier outil de pilotage de notre développement. Pour cela, il doit répondre à de nouvelles exigences :

- Faciliter la circulation de l'information entre les différentes instances fédérales et les organes déconcentrés (communication, partage et collaboration, foire aux questions)
- Assurer le **suivi de nos licenciés**, clubs, CDJE et ligues, pour comprendre leurs besoins et y répondre

Cet observatoire de la pyramide fédérale doit permettre d'améliorer notre fonctionnement, et gagner en efficacité et performance. Notre objectif prioritaire reste la réponse aux besoins de notre sport et de ses pratiquants.

UN SYSTÈME D'INFORMATION AU SERVICE DE LA QUALITÉ DES FORMATIONS

Le suivi actuel des formations est insuffisant pour répondre aux exigences des formations professionnelles. L'**assurance qualité** requise impose la définition précise des processus de formation, d'évaluation, et de suivi :

- Organisation des stages de formation
- Inscription des stagiaires
- Déroulement des formations
- Évaluation théorique et pratique des stagiaires
- Diplomation
- Suivi des diplômés...

Cet axe de développement est piloté par la Direction Nationale du Développement (DND) et la Direction Nationale du Numérique (DNN).



DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES NOUVELLES

Notre fédération doit développer des **ressources documentaires** au service de notre projet sportif :

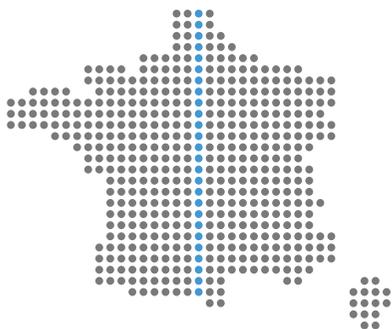
- Supports de cours, exercices, outils de positionnement ou d'autoévaluation
- Guides de bonnes pratiques, pour la mise en œuvre du projet fédéral
- Guides à l'usage des clubs et de leurs dirigeants : gestion, formation, digitalisation, projet sportif,

Une plateforme de Formation Ouverte À Distance (FOAD) permettra d'accéder plus facilement aux formations et aux ressources.



9.3. Gouvernance fédérale et organes déconcentrés

UN RÔLE FÉDÉRAL DE SERVICE AUX CLUBS



Selon nos statuts, ligues et CDJE mettent en œuvre la politique fédérale, dans le contexte local du territoire. C'est donc sur ces organes que repose le déploiement opérationnel de notre projet fédéral. C'est par leur efficacité que les clubs et pratiquants tireront les bénéfices de notre projet fédéral.

Afin de fixer les priorités de chaque instance, en fonction du contexte local, nos statuts prévoient la signature de **conventions d'objectifs** avec la fédération. Cette pratique sera plus largement utilisée pour un meilleur fonctionnement fédéral au service des clubs.

ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

La mise en œuvre du projet fédéral doit permettre le **développement de la pratique sportive des échecs** sur le territoire. Les CDJE et les ligues accompagnent ce développement par :

- Le lancement d'appels à projets pour la réalisation d'actions sur le territoire
- Les demandes de subventions et leur répartition sur les clubs porteurs des actions
- La mise en œuvre des stages de formation
- La mutualisation des équipements nécessaires à la mise en œuvre des plans (Kits de communication, équipements électroniques, etc.)
- L'aide aux fondateurs de nouveaux clubs

UN RÉFÉRENT POUR CHAQUE PLAN

Afin de suivre les avancées de chaque plan, un référent lui sera affecté : scolaire, handicap, santé, féminisation, espaces publics. **Ce référent est le garant de l'avancée du projet fédéral sur le territoire**, au service des clubs. Parmi ses rôles figurent :

- Promotion du projet fédéral auprès des clubs et des collectivités locales
- Mise en œuvre locale des conventions signées au niveau national
- Identifications des contraintes locales impactant le plan (appels à projets, organismes locaux etc.) et diffusion à l'ensemble des clubs en toute impartialité
- Accompagnement des clubs et coordination des actions en relation avec le plan
- Relation avec les autorités locales, sur le périmètre du plan
- Compte-rendu des avancées du plan à la Fédération





Château d'Asnières,
6 rue de l'église,
92600 Asnières-sur-Seine

www.echecs.asso.fr

